



## CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES

**OUVERT AU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI  
de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H**

☎ 2 lignes : 05 49 60 98 23 – 05 49 60 98 26  
Fax : 05 49 41 65 72

**Coût à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce :**

**Imprimé à compléter :** M0 + TNS si gérance majoritaire

**Demande d'ACCRE :** oui - non

### IMMATRICULATION D'UNE SARL

#### LISTE DES PIECES

##### I – PIECES CONCERNANT LA PERSONNE MORALE

- 2 exemplaires originaux des statuts (enregistrés si signés depuis plus d'un mois)
- 2 exemplaires du PV de l'assemblée nommant le ou les gérants
- Attestation de dépôt des fonds
- Journal d'annonces légales ou copie de la demande d'insertion avec nom du journal et date de parution

##### II – PIECES CONCERNANT LE OU LES GERANTS

- Copie recto-verso de la carte d'identité cours de validité OU copie du passeport en cours de validité OU copie du livret de famille OU extrait d'acte de naissance
- Titre de séjour
- Déclaration sur l'honneur de non-condamnation avec filiation

.../...

### III – PIECES CONCERNANT LE SIEGE ET L'ACTIVITE

- ❑ Justification de jouissance du local (copie du titre de propriété, copie du bail commercial, bail du local d'habitation, autorisation de domiciliation, copie taxe foncière, copie taxe habitation...)
- ❑ Attestation provisoire de commerçant non-sédentaire (préfecture ou sous-préfecture du domicile)
- ❑ Licence OU diplôme OU autorisation nécessaire à l'exercice de l'activité
- ❑ Copie de l'acte de cession
- ❑ Copie du contrat de location-gérance
- ❑ Journal d'annonces légales
- ❑ Pouvoir ORIGINAL (à l'exception des notaires)
- ❑ Autres documents nécessaires :

Document remis le